

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20260309-01

Nomenclature : 7.1.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de votants : 11

OBJET

Budget CCAS
Reprise anticipée des résultats 2025

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-neuf heures
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY, régulièrement convoqué le 3 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,
Date d'affichage de la convocation du conseil d'administration : 03/03/2026
Etaient présents : Florence BARONNET, Fabrice CHOLLET, Elisabeth CLAVIER, Céline COMPAIN, Josèphe LAURIER, Isabelle MOREL, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS
Etait absent et excusé ayant donné pouvoir : Sans objet
Etaient absents excusés : Claire GOUBET, Chantal JOUANIN, Benjamin MARTIN, Jean LALANNE
Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

Le conseil d'administration,

Vu l'article L. 1612-32 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les motifs exposés dans le rapport de Mme la vice-présidente reproduit ci-dessous :

L'article L. 1612-32 du code général des collectivités territoriales prévoit que les résultats de l'exercice précédent sont affectés en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée du résultat de la section de fonctionnement, du besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant de l'excédent de la section d'investissement, ainsi que de la prévision d'affectation, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte financier unique. Il est proposé au conseil d'administration de décomposer les résultats provisoires de l'exercice 2025 comme suit :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20260309-01

REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS, délibération adoptée le : 08/03/2026	
Résultat estimé de fonctionnement	
A. Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 053,85
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 626,48
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	6 680,33
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	104,92
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) [précédé du signe + ou -] Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	6 680,33
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	6 680,33
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, décide de :

- **accepter** les propositions de reprise des résultats 2025 de M. le président dans les conditions exposées ci-dessus.
Sont annexés à la présente :
 - une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur,
 - une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget,
 Il est précisé qu'il n'y a pas de restes à réaliser pour ce budget.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLÉT



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 MARS 2026

18223 Code INSEE	Saint Martin d'Auxigny - (1) CCAS de St Martin d'Auxigny	2025
---------------------	---	------

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS, délibération adoptée le : 03/03/2026	
Résultat estimé de fonctionnement	
A. Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 053,85
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 626,48
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	6 680,33
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	104,92
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	6 680,33
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	6 680,33
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

- (1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

le 24/02/2026 de Présidis



Violette ANTRICH
Inspectrice divisionnaire
des Finances Publiques

Annexe 1

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.		12 126,20								12 126,20
	Sous-total compte 102 :		12 126,20								12 126,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		37 281,98								37 281,98
	Sous-total compte 106 :		37 281,98								37 281,98
	Sous-total compte 10 :		49 408,18								49 408,18
110	Report à nouveau (solde créditeur)		11 325,25	8 698,77				8 698,77			2 626,48
	Sous-total compte 110 :		11 325,25	8 698,77				8 698,77			2 626,48
	Sous-total compte 11 :		11 325,25	8 698,77				8 698,77			2 626,48
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	8 698,77			8 698,77			8 698,77			8 698,77
								8 698,77			8 698,77

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous-total compte 12 :	8 698,77			8 698,77			8 698,77	8 698,77		
	Sous-total compte 12 :	8 698,77			8 698,77			8 698,77	8 698,77		
1322	Régions		20 230,59						20 230,59		20 230,59
1323	Départements		1 093,00						1 093,00		1 093,00
13241	Communes membres du GFP		4 800,00						4 800,00		4 800,00
1326	Autres établissements publics locaux		8 900,00						8 900,00		8 900,00
1328	Autres		3 800,00						3 800,00		3 800,00
	Sous-total compte 132 :		38 823,59						38 823,59		38 823,59
	Sous-total compte 13 :		38 823,59						38 823,59		38 823,59

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
193	Autres neutralisations et régularisation	63 136,19						63 136,19		63 136,19	
	Sous-total compte 193 :	63 136,19						63 136,19		63 136,19	
	Sous-total compte 19 :	63 136,19						63 136,19		63 136,19	
	Total classe 1 :	71 834,96		8 698,77				80 533,73		63 136,19	90 858,25
21318	Autres bâtiments publics	3 725,41						3 725,41		3 725,41	
	Sous-total compte 213 :	3 725,41	99 557,02		8 698,77			3 725,41	108 255,79	3 725,41	
21828	Autres matériels de transport	13 238,76						13 238,76		13 238,76	
21838	Autre matériel informatique	330,00				307,00		637,00		637,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	385,11				199,20		584,31		584,31	

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres	6 805,18						6 805,18		6 805,18	
	Sous-total compte 218 :	20 759,05				506,20		21 265,25		21 265,25	
	Sous-total compte 21 :	24 484,46				506,20		24 990,66		24 990,66	
	Total classe 2 :	24 484,46				506,20		24 990,66		24 990,66	
4011	Fournisseurs			38 326,05				38 326,05		38 326,05	
	Sous-total compte 401 :			38 326,05				38 326,05		38 326,05	
4041	Fournisseurs d'immobilisations			506,20				506,20		506,20	
	Sous-total compte 404 :			506,20				506,20		506,20	
	Sous-total compte 40 :			38 832,25				38 832,25		38 832,25	
				38 832,25				38 832,25		38 832,25	

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Redevables	1 152,15		34 482,00				35 634,15		1 692,00	
	Sous-total compte 411 :	1 152,15		34 482,00				35 634,15		1 692,00	
4161	Créances douteuses	74,03		782,00				856,03		782,00	
	Sous-total compte 416 :	74,03		782,00				856,03		782,00	
	Sous-total compte 41 :	1 226,18		35 264,00				36 490,18		2 474,00	
44342	Recettes - Amiable			13 450,00				13 450,00			
44381	Dépenses			2 700,00				2 700,00			
	Sous-total compte 443 :			16 150,00				16 150,00			
	Sous-total compte 44 :			16 150,00				16 150,00			
				16 150,00				16 150,00		16 150,00	

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédents de versement			450,00	450,00			450,00	450,00		
	Sous-total compte 466 :			450,00	450,00			450,00	450,00		
46711	Autres comptes créditeurs			2 570,00	2 570,00			2 570,00	2 570,00		
	Sous-total compte 467 :			2 570,00	2 570,00			2 570,00	2 570,00		
	Sous-total compte 46 :			3 020,00	3 020,00			3 020,00	3 020,00		
47138	Autres			13 450,00	13 450,00			13 450,00	13 450,00		
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		217,50	518,00	300,50			518,00	518,00		
	Sous-total compte 471 :		217,50	13 968,00	13 750,50			13 968,00	13 968,00		
	Sous-total compte 47 :		217,50	13 968,00	13 750,50			13 968,00	13 968,00		

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4 :	1 226,18	217,50	107 234,25	105 768,93			108 460,43	105 986,43	2 474,00	
51172	Chèques impayés			68,00	68,00			68,00	68,00		
	Sous-total compte 511 :			68,00	68,00			68,00	68,00		
515	Compte au Trésor	2 228,92		46 702,58	44 620,25			48 931,50	44 620,25	4 311,25	
	Sous-total compte 515 :	2 228,92		46 702,58	44 620,25			48 931,50	44 620,25	4 311,25	
	Sous-total compte 51 :	2 228,92		46 770,58	44 688,25			48 999,50	44 688,25	4 311,25	
584	Encaissement par lecture optique			23 056,00	23 056,00			23 056,00	23 056,00		
	Sous-total compte 584 :			23 056,00	23 056,00			23 056,00	23 056,00		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			95,10	95,10			95,10	95,10		

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous-total compte 587 :			95,10	95,10			95,10	95,10		
	Sous-total compte 58 :			23 151,10	23 151,10			23 151,10	23 151,10		
	Total classe 5 :	2 228,92		69 921,68	67 839,35			72 150,60	67 839,35	4 311,25	
6042	Achats de prestations de services (autre					26 664,43		26 664,43		26 664,43	
	Sous-total compte 604 :					26 664,43		26 664,43		26 664,43	
	Sous-total compte 60 :					26 664,43		26 664,43		26 664,43	
61551	Matériel roulant					222,00		222,00		222,00	
	Sous-total compte 615 :					222,00		222,00		222,00	
6168	Autres					892,47		892,47		892,47	

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous-total compte 616 :					892,47		892,47		892,47	
	Sous-total compte 61 :					1 114,47		1 114,47		1 114,47	
6232	Fêtes et cérémonies					6 563,25		6 563,25		6 563,25	
6234	Réceptions					3 803,90		3 803,90		3 803,90	
	Sous-total compte 623 :					10 367,15		10 367,15		10 367,15	
	Sous-total compte 62 :					10 367,15		10 367,15		10 367,15	
65133	Secours d'urgence					1 670,00		1 670,00		1 670,00	
	Sous-total compte 651 :					1 670,00		1 670,00		1 670,00	
6541	Créances admises en non-valeur					95,10		95,10		95,10	

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous-total compte 654 :					95,10		95,10		95,10	
6558	Autres contributions obligatoires					2 700,00		2 700,00		2 700,00	
	Sous-total compte 655 :					2 700,00		2 700,00		2 700,00	
65748	Autres personnes de droit privé					900,00		900,00		900,00	
	Sous-total compte 657 :					900,00		900,00		900,00	
65818	Autres					180,00		180,00		180,00	
	Sous-total compte 658 :					180,00		180,00		180,00	
	Sous-total compte 65 :					5 545,10		5 545,10		5 545,10	
	Total classe 6 :					43 691,15		43 691,15		43 691,15	

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70878	par des tiers					187,00	34 482,00	187,00	34 482,00		34 295,00
	Sous-total compte 708 :					187,00	34 482,00	187,00	34 482,00		34 295,00
	Sous-total compte 70 :					187,00		187,00	34 482,00		34 295,00
74741	Communes membres du GFP										13 450,00
	Sous-total compte 747 :								13 450,00		13 450,00
	Sous-total compte 74 :								13 450,00		13 450,00
	Total classe 7 :					187,00	47 932,00	187,00	47 932,00		47 745,00
	Total Général	99 774,52		185 854,70		44 384,35		330 013,57		138 603,25	
			99 774,52		182 307,05		47 932,00		330 013,57		138 603,25

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 25/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								
21	21831	Matériel informatique	300,00				300,00	0,00
21	21838	Autre matériel infor		307,00			-307,00	0,00
21	21848	Autres matériels de	311,12	199,20			111,92	64,03
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT			611,12	506,20			104,92	82,83
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT			611,12	506,20			104,92	82,83
RECETTES								
Opérations réelles								
001	001	Solde d'exécution de	611,12				611,12	0,00
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT			611,12				611,12	0,00
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT			611,12				611,12	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 25/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
011	6042	Achats de prestation	25 800,00		26 664,43		-864,43	103,35
011	61551	Matériel roulant	496,48		222,00		274,48	44,71
011	6168	Autres	900,00		892,47		7,53	99,16
011	6232	Fêtes et cérémonies	7 150,00		6 563,25		586,75	91,79
011	6234	Réceptions	4 250,00		3 803,90		446,10	89,50
65	65133	Secours d'urgence	1 800,00		1 670,00		130,00	92,78
65	6541	Créances admises en			95,10		-95,10	0,00
65	6558	Autres contributions	2 700,00		2 700,00			100,00
65	65748	Autres personnes de	900,00		900,00			100,00
65	65811	Droits d'utilisation	180,00				180,00	0,00
65	65818	Autres			180,00		-180,00	0,00
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT			44 176,48		43 691,15		485,33	98,90
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT			44 176,48		43 691,15		485,33	98,90
RECETTES								
Opérations réelles								
002	002	Résultat de fonction	2 626,48				2 626,48	0,00

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 25/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
70	70878	par des tiers	28 100,00		34 482,00	187,00	-6 195,00	122,05
74	74741	Communes membres du	13 450,00		13 450,00		13 450,00	100,00
		TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT	44 176,48		47 932,00	187,00	-3 568,52	108,08
		TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	44 176,48		47 932,00	187,00	-3 568,52	108,08

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 25/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Opérations réelles							

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 25/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
21	IMMOBILISATIONS CORP	611,12		506,20		104,92	82,83
	TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT	611,12		506,20		104,92	82,83
	TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT	611,12		506,20		104,92	82,83
RECETTES							
Opérations réelles							
001	Solde d'exécution de	611,12				611,12	0,00
	TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT	611,12				611,12	0,00
	TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	611,12				611,12	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Opérations réelles							
011	Charges à caractère	38 596,48		38 146,05		450,43	98,83
Opérations réelles							
65	AUTRES CHARGES DE GE	5 580,00		5 545,10		34,90	99,37
	TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT	44 176,48		43 691,15		485,33	98,90

22301 CCAS DE SAINT MARTIN D AUXIGNY -

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 25/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations		
	TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT	44 176,48		43 691,15		43 691,15	98,90
RECETTES							
Opérations réelles							
002	Résultat de fonction	2 626,48				2 626,48	0,00
Opérations réelles							
70	PRODUITS DES SERVICE	28 100,00		187,00		34 295,00	122,05
Opérations réelles							
74	DOTATIONS ET PARTICI	13 450,00				13 450,00	100,00
	TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT	44 176,48		187,00		47 745,00	108,08
	TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	44 176,48		187,00		-3 568,52	108,08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20260309-02

Nomenclature : 7.1.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de votants : 11

OBJET

Approbation du budget primitif du CCAS 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-neuf heures
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY, régulièrement convoqué le 3 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,
Date d'affichage de la convocation du conseil d'administration : 03/03/2026
Etaient présents : Florence BARONNET, Fabrice CHOLLET, Elisabeth CLAVIER, Céline COMPAIN, Josèphe LAURIER, Isabelle MOREL, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS
Etait absent et excusé ayant donné pouvoir : Sans objet
Etaient absents excusés : Claire GOUBET, Chantal JOUANIN, Benjamin MARTIN, Jean LALANNE
Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

Le conseil d'administration,

Le budget 2026 est présenté au conseil d'administration.
Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 58 960,33 €.
Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 104,92 €.

Après en avoir délibéré, à main levée, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION (Josèphe LAURIER) décide de :

- **adopter** le budget primitif du CCAS présenté par M. le président pour l'exercice 2026 arrêté au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement,
- **autoriser** M. le président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Secrétaire de séance

Fabrice CHOLLET

Anne-Marie OSWALD



Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20260309-03

Nomenclature : 7.5.2.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de votants : 11

OBJET

**Attribution de subventions aux associations
2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-neuf heures
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY, régulièrement convoqué le 3 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,
Date d'affichage de la convocation du conseil d'administration : 03/03/2026
Etaient présents : Florence BARONNET, Fabrice CHOLLET, Elisabeth CLAVIER, Céline COMPAIN, Josèphe LAURIER, Isabelle MOREL, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS
Etait absent et excusé ayant donné pouvoir : Sans objet
Etaient absents excusés : Claire GOUBET, Chantal JOUANIN, Benjamin MARTIN, Jean LALANNE
Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, décide de :

- **adopter** l'attribution des subventions suivantes au titre de l'exercice 2026 :
- 200 € à Aide et Présence,
 - 200 € à l'ADMR,
 - 200 € au Secours Catholique,
 - 150 € au Secours Populaire,
 - 150 € à la Fabrique à sourires.

Fait à Saint Martin d'Auxigny, le 09 mars 2026, délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 MARS 2026